

ACÉLIA RECRUTE

**UN CHARGÉ DE MISSION (H/F)**

**EN CDD DE 18 MOIS (PRISE DE POSTE EN SEPTEMBRE 2024).**

---

## L'ENTREPRISE

Créée en 2021 afin de satisfaire les obligations de restructuration des organismes HLM inhérentes à la loi ELAN, Acélia est une société de coordination co construite par Cantal Habitat, Creusalis et l'OPAC43. Les 3 organismes, dont la taille et le contexte territorial les rapprochent naturellement, se sont fédérés autour de ce projet avec une règle fondamentale : 1 organisme 1 voix, afin de garantir le même poids pour chaque membre dans le groupement. La présidence ainsi que la direction d'Acélia sont d'ailleurs tournantes entre les membres.

Le développement d'Acélia est cadré par son projet d'entreprise, et doit permettre à ses membres de se conformer aux obligations réglementaires en matière de regroupement d'organismes HLM mais aussi de profiter des bénéfices du travail à plusieurs.

Mais pour réussir ce développement, Acélia a besoin d'un animateur dédié, qui pourra faire le lien entre les équipes, animer les différents groupes de travail et accompagner la gouvernance dans sa mission.

## DESCRIPTIF DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général d'Acélia, le chargé de mission d'Acélia aide à la mise en œuvre des compétences obligatoires de la Société de Coordination et développe le projet d'entreprise qui en a découlé en animant les groupes de travail existants, tout en en proposant, constituant et animant de nouveaux. Il participe également au travail de la gouvernance en prenant part à l'organisation des temps officiels (conseils d'administration et assemblées générales) et des séances de travail des présidentes et présidents et directeurs généraux des bailleurs membres.

## LES MISSIONS

### **Mise en œuvre des compétences obligatoires et du projet d'entreprise**

- Animation et pilotage, en lien avec le directeur général et les directeurs délégués, des groupes de travail inter offices.
- Identification et lancement des nouveaux « chantiers » nécessaires à la mise en œuvre des compétences obligatoires avec le directeur général.
- Etablissement d'un état d'avancement de la mise en œuvre du projet d'entreprise
- Participation à son actualisation
- Recherche d'opportunités de mutualisation et réalisation des travaux préparatoires
- Veille sur les évolutions du secteur et rédaction de notes d'information à destination du directeur général et des directeurs délégués

## LES MISSIONS (SUITE)

### Animation et pilotage des clubs métiers et contribution au rapprochement des équipes

Les services des bailleurs membres se rencontrent au sein de clubs métiers (Patrimoine, Finances, RH, Achats, Communication, Informatique, Relations clientèles) au sein desquels ils partagent leurs bonnes pratiques et développent des projets communs.

- Organisation des clubs métiers
- Rédaction des comptes-rendus
- Préparations des documents de travail
- Collecte et analyse des données partagées au sein des clubs
- Accompagnement dans la convergence des pratiques
- Etablissement des tableaux de bord de suivi des clubs métiers
- Contribution au rapprochement des équipes des bailleurs membres en alimentant les équipes communication et en participant à l'organisation d'événements

### Organisation des temps de travail de la gouvernance

- Préparation et organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales d'ACELIA (mails, convocations, pouvoirs, textes des résolutions, ...)
- Prise de notes lors de toutes ces réunions
- Rédaction des comptes rendus et des procès-verbaux de séances

## COMPÉTENCES ATTENDUES

### Savoir-faire :

- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Connaissance des problématiques et enjeux du secteur HLM
- Connaissance du paysage politique et institutionnel
- Capacités d'animation

### Savoir-être :

- Autonomie
- Diplomatie
- Dynamisme
- Empathie
- Capacité à adapter son langage en fonction des interlocuteurs

## CONDITIONS D'EXERCICE QUALIFICATIONS

- CDD de 18 mois.
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire couvert par la société de coordination.
- Le poste sera basé en Creuse, ou en Haute-Loire, ou dans le Cantal ou dans le Puy-de-Dôme (à négocier, possibilité de location de bureau).
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.
- Salaire compris dans une fourchette de 30 000 à 36 000 € bruts.

- Niveaux d'étude : Bac +  $\frac{3}{4}$  Aménagement du territoire ou équivalent.
- Qualifications requises : Permis B obligatoire.
- Niveau agent de maîtrise (gestionnaire).

Candidatures à  
adresser à [contact@groupeacelia.fr](mailto:contact@groupeacelia.fr)  
avant le 07/06/2024